

MALYPHOS 50

Insecticide

Composition et teneur en M.A.: **Malathion 500 g/l**

Formulation : **Concentré émulsifiable (EC)**

N° Homologation : **A07-6-058**

Classe toxicologique : **A**

USAGES

Cultures	Ravageurs	Dose	Mode traitement	DAR
Agrumes	Cératite	200 cc/hl	Partie aérienne	7 jours
Betterave à sucre	Cassides, pegomyie	125 cc/hl		
Olivier	Psylle, teigne, mouche d'olive	200 cc/hl		
Pêcher	Cératite, pucerons	200 cc/hl		
Plantes ornementales	Pucerons	125 cc/hl		
Pommier, Poirier	Pucerons, carpocapse	125 cc/hl		
Tomates, poivron	Pucerons	200 cc/hl		
Vigne	Ver de la grappe, acarien	125 cc/hl		

Mode d'action :

insecticide à large spectre d'action, agissant par contact, ingestion et inhalation. L'efficacité du produit dure 8 jours.

Application aux stades mobiles.

PRECAUTIONS A PRENDRE

Le manipulateur de la spécialité MALYPHOS 50 doit être muni de tous les moyens de protection; vêtements spéciaux, gants en caoutchouc et bottes protectrices:

*

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

*

Irritant pour la peau.

En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer les yeux pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin en cas de complications. En cas de contact avec la peau, laver toutes les parties contaminées y compris les cheveux avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste. En cas d'intoxication par ingestion, boire un ou deux verres d'eau et provoquer le vomissement. Si le patient est inconscient, ne pas faire boire de liquide ni provoquer le vomissement. Faire appel au Médecin. En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. En cas d'apparition de problèmes ou de malaises respiratoires persistants, appeler un médecin. L'antidote recommandé: Sulfate d'Atropine administré par voie intraveineuse jusqu'à mydriase des pupilles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit. Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants. Après chaque traitement, laver les mains et le visage à l'eau et au savon et retirer les vêtements souillés. Ces derniers doivent être lavés avant réutilisation. Eviter de traiter en pleine floraison: Produit dangereux pour les abeilles. Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies doivent être éliminés. Ils ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eau, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts: Produit Toxique pour les organismes aquatiques. Tenir hors de la portée des enfants et des personnes non averties. Le local de stockage qui ne doit contenir ni boissons, ni aliments destinés à la consommation humaine ou animale doit être frais, sec et bien aéré: Produit inflammable. La spécialité MALYPHOS 50 doit être renfermée dans les emballages d'origine portant inscription indiquant le nom de la substance et entourés d'une bande de couleur verte avec la mention "DANGEREUX" inscrits en caractères très apparents. Le nom commercial, la composition chimique, le mode d'emploi, les précautions à prendre, le numéro d'homologation et les spécifications susmentionnées doivent être inscrits sur l'étiquette de tout emballage contenant la spécialité MALYPHOS 50.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Selon la réglementation EU 1272/2008 telle qu'amendée

Identificateur de produit : 3125, Malathion
500 g / l EC

Contient du malathion, des hydrocarbures, du C10, des aromatiques, <1% de naphthalène et de l'anhydride acétique

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée

H318 Provoque de graves lésions oculaires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de danger supplémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement et gerçures de la peau.

EUH401 Pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement, respectez les instructions d'utilisation.

Conseils de prudence

P261 Évitez de respirer les brouillards ou les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Supprimer les lentilles de contacts, si présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptient comme un déchet dangereux.

DANGEREUX

